

Première publication

1.

Raison sociale (nom) de l'institution de prévoyance transférant:

Fonds de prévoyance paritaire en faveur du personnel de Wenger SA, Delémont
2.

Raison sociale (nom) de l'institution de prévoyance re-prenant:

Fonds de prévoyance de la société anonyme Wenger et Co., Delémont
3.

Contrat de fusion du:

15.04.2005
4.

Echéance de préavis des créances:

22.08.2005
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Autorité de surveillance des fondations, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont
6.

Indication: Les créanciers du sujet transférant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art. 96 Lfus.
7.

Remarques: En vertu de l'art. 96, al. 3 Lfus, les assurés ne peuvent pas demander de sûretés.

Autorité de surveillance des fondations
2800 Delémont
- (00113879)